

Le Listing sponsor

Conditions d'exercice d'un Listing Sponsor :	<ul style="list-style-type: none">• L'activité de Listing Sponsor est exercée par :<ul style="list-style-type: none">- les sociétés d'intermédiation en bourse- les établissements de crédit- les bureaux ou entreprises spécialisés en comptabilité, en finance ou en droit.• Le Listing Sponsor doit avoir une expérience dans le conseil et le montage d'opérations de haut de bilan et avoir réalisé des opérations sur le capital des sociétés;• Le Listing Sponsor doit disposer d'un analyste financier ;• Le Listing Sponsor doit justifier de l'existence de procédures permettant d'éviter les situations qui placeraient le listing sponsor en situation de conflit d'intérêt.
Dossier d'agrément : <i>Agrément délivré par le CMF</i> <i>Délai : un mois</i> <i>Publication de l'agrément au bulletin officiel du CMF et au bulletin de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis</i>	<p>Pièces à fournir :</p> <ul style="list-style-type: none">• Une copie des statuts ;• Un extrait du registre du commerce ou une attestation d'affiliation à un ordre professionnel ;• Une identification des administrateurs ou premiers responsables, des collaborateurs et de des associés ;• Un organigramme comportant les différentes structures fonctionnelles et opérationnelles ;• Une liste des opérations sur le capital d'émetteurs auxquelles le listing sponsor a participées;• Une description générale des activités et une présentation, le cas échéant, du groupe auquel appartient le listing sponsor ainsi que la structure de l'actionnariat ;• Une description des moyens humains et techniques mis en œuvre pour remplir la fonction de listing sponsor ;• Le curriculum vitae des collaborateurs et responsables en précisant leur expérience professionnelle ;• Un extrait du casier judiciaire des responsables et des collaborateurs. <p>Et toute autre information qui pourrait être exigée par le CMF.</p>